

N° 44/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

OBJET : Convention avec IT05 pour effectuer le recensement des voies communales

Le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 3 septembre 2024

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GRAS Julien, GALLAND Daniel, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSÉS : GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à CATELAN Thierry), BARBAN Daniel (pouvoir donné à GRAS Julien)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire présente la convention proposée par IT05 pour accompagner la commune à réaliser le recensement des voies communales suite à la fusion de la commune et avec l'adressage réalisé en 2023. Cette prestation est payante et nécessite la signature d'une convention.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la convention d'IT05 pour la réalisation du recensement des voies communales pour un montant de 2 048€ TTC à la charge de la collectivité.
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie@aubessagne.fr